



Mission régionale d'autorité environnementale
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

**Information relative à l'absence d'observations émises dans le
délai réglementaire
par la Mission régionale d'autorité environnementale
Provence-Alpes-Côte d'Azur
sur le projet de construction d'une centrale photovoltaïque au
sol, au lieu-dit "Touort", à La Bastide (83)**

N° MRAe
002487/A P

Le 2 avril 2025, le préfet du Var a saisi la MRAe PACA pour avis sur le projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, au lieu-dit « Touort », sur la commune de La Bastide (83) dans le cadre d'une demande d'autorisation de défrichement.

La MRAe n'a pas émis d'observations dans le délai de deux mois prévu à l'article R122-7 du Code de l'environnement.

Cette information, disponible sur le [portail internet de l'évaluation environnementale](#), est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique.



Mission régionale d'autorité environnementale
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Information relative à l'absence d'observations du 26 mai 2025 sur le projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, au lieu-dit "Touort", à La Bastide (83)